

Annexe 1 au point 2

Procès-verbal de la 98e Assemblée Générale des membres de KS/CS Communication Suisse Mardi 23 mai 2023, 13h30 au Casino à Berne

Présidence: Jürg Bachmann, Président de KS/CS Communication Suisse

Procès-verbal: Vera Baldo-Tschan, Responsable Communication & Public Affairs

41 personnes participent à l'assemblée, dont 31 membres.
Le quorum est atteint.

1. Accueil et élection du scrutateur

Jürg Bachmann souhaite la bienvenue à tous les participants, et en particulier à Monsieur le Conseiller Fédéral Guy Parmelin, chef du DEFR, qui assiste à l'assemblée.

Le Président résume ensuite les événements de la dernière année pour l'association et évoque l'activité politique et le travail avec le groupe parlementaire «Marché et publicité».

Hendrik Fischer est élu à l'unanimité scrutateur pour cette Assemblée Générale, sur proposition de Jürg Bachmann.

2. Approbation du procès-verbal

Jürg Bachmann annonce que le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale a été envoyé à tous les membres par voie électronique le 27 avril 2023.

Personne ne demande sa lecture.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.

3. Rapport annuel 2022

Jürg Bachmann demande s'il y a des questions sur le rapport annuel, qui a également été envoyé par voie électronique à tous les membres le 27 avril 2023.

La parole n'est pas demandée.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes annuels et rapport de révision 2022

Jürg Bachmann présente les comptes annuels et le rapport de révision.

Aucune question n'est posée.

Les comptes annuels 2022 sont approuvés à l'unanimité, le rapport de révision ne provoquant pas de remarques particulières.

5. Décharge

Sans poser de questions, l'assemblée donne à l'unanimité décharge au comité et au secrétariat pour sa gestion de l'association sur l'année 2022.

6. Cotisations des membres 2024

Jürg Bachmann explique la politique de cotisations de KS/CS. Malgré une situation financière tendue, le comité propose de ne pas augmenter les cotisations pour 2024. Le comité et le secrétariat préfèrent se concentrer sur la recherche de nouveaux membres et de partenaires premium.

Les membres décident à l'unanimité que les cotisations resteront inchangées pour l'année à venir.

7. Élections

Le professeur Dr Mischa Senn est élu à l'unanimité membre d'honneur sur proposition du comité.

Le mandat de l'organe de révision BDO est reconduit à l'unanimité pour un an.

8. Modification des statuts

Une disposition des statuts ne correspond plus à la situation réelle. Les statuts sont donc adaptés comme suit sur proposition du comité:

Jusqu'à ce jour

"Art. 1 Nom et siège Sous le nom de

- *KS/CS Kommunikation Schweiz*
- *KS/CS Communication Suisse*
- *KS/CS Comunicazione Svizzera*
- *KS/CS Communication Switzerland*

est constituée une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et suivants). Le siège de l'association est à Berne. »

Dès à présent

"Art. 1 Nom et siège Sous le nom de

- *KS/CS Kommunikation Schweiz*
- *KS/CS Communication Suisse*
- *KS/CS Comunicazione Svizzera*
- *KS/CS Communication Switzerland*

est constituée une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et suivants). Le siège de l'association est au lieu du secrétariat. »

9. Propositions du comité et des membres

Aucune demande ou proposition n'a été reçue avant l'assemblée.

10. Divers

La parole n'est pas demandée.

L'invitation à la prochaine Assemblée Générale sera envoyée rapidement.

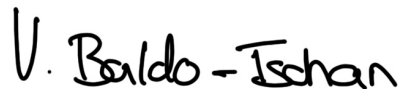
Dans la partie suivant l'AG statutaire, Gregor Rutz, Conseiller national et Président du groupe parlementaire «Marché et publicité», fait d'abord un exposé intitulé «Qui fait de la publicité». Ensuite, le Président de la «Fondation Statistique Suisse en Publicité», Stefan Wabel, introduit la présentation des statistiques publicitaires faite par Roland Ehrler.

Jürg Bachmann remercie tous les participants et clôt la séance à 15h00.

Berne, le 23 mai 2023



Jürg Bachmann, président
séance



Vera Baldo-Tschan, secrétaire de